



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/49/L.2/Add.2
11 octobre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Quarante-neuvième session

Genève, 7-18 octobre 2002

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU
DÉVELOPPEMENT SUR SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations
du 7 au 18 octobre 2002

Rapporteur: M. Mehdi Fakheri (Iran)

Orateurs:

Directeur de la Division de la mondialisation
et des stratégies de développement

Égypte pour le Groupe des 77 et la Chine

Danemark pour l'UE

Indonésie pour le Groupe asiatique
et la Chine

Trinité-et-Tobago pour le Groupe
latino-américain et caraïbe

Inde

Thaïlande

Bahreïn

Chine

Bangladesh

Jamaïque

Fédération de Russie

Norvège

Algérie

Cuba

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modifications à apporter aux déclarations des délégations doit être soumise au plus tard le **mercredi 23 octobre 2002** à la Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8108, télécopieur: 907 0056, tél.: 907 5656/1066.

Chapitre II

INTERDÉPENDANCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES MONDIALES DANS LA PERSPECTIVE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT: LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LE COMMERCE MONDIAL

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. Pour l'examen de cette question, le Conseil était saisi des documents suivants: *Rapport sur le commerce et le développement 2002* et *Aperçu général (UNCTAD/TDR/2002)*.
2. Le **Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement** a déclaré que l'évaluation présentée dans le *Rapport sur le commerce et le développement 2002*, publié en avril, avait été considérée par certains comme «pessimiste, voire négative», mais elle paraissait maintenant bien optimiste eu égard aux événements ultérieurs. Lors des récentes réunions des institutions de Bretton Woods, l'optimisme prudent qui avait marqué les réunions du printemps a été remplacé par un sombre réalisme. Il est maintenant prévu que, dans le monde industrialisé, la croissance du PIB se situera aux alentours de 1 % et 2 % pour 2002 et 2003, respectivement. Aujourd'hui, tous reconnaissent le bien-fondé des prévisions faites en 2001 par le secrétariat de la CNUCED, selon lesquelles la reprise serait lente et erratique aux États-Unis et le Japon et l'Union européenne ne remplaceraient pas les États-Unis comme locomotive de l'économie mondiale. Des excès financiers ont été à l'origine des difficultés actuelles de nombreuses économies, dont celles du Japon, des États-Unis et d'un certain nombre de pays en développement qui ont trop compté sur des flux de capitaux étrangers. La réticence à prendre au sérieux l'interdépendance entre les finances, le commerce et le développement reste un important obstacle à l'instauration d'un meilleur équilibre dans le système économique multilatéral.
3. La situation économique du monde en développement ressemble à celle qui prévalait au début des années 80. Si la croissance s'est maintenue en Asie de l'Est, le reste du monde en développement connaît à nouveau une croissance lente ou est en récession. En Afrique subsaharienne, le revenu par habitant se situe encore en dessous du niveau atteint il y a 20 ans et les chances d'une réduction soutenue de la pauvreté dépendent de façon essentielle d'une réforme radicale de la politique internationale en matière de stabilisation et d'ajustement, d'un allègement de la dette, de l'assistance et de l'accès aux marchés. Dans la plupart des pays d'Amérique latine, deux décennies de réformes axées sur le marché ont permis de mieux

maîtriser l'inflation et ont contribué à attirer des investissements étrangers directs, mais les exportations ont été décevantes et, comme dans les années 80, la récession actuelle a libéré des forces qui menacent de déclencher une nouvelle série de crises de l'endettement et la perte d'une décennie de plus pour le développement. Au cours de la période qui précède la onzième session de la CNUCED, il importe avant tout de faire en sorte que le système de règles et d'institutions économiques multilatérales favorise davantage le développement. L'action qu'il est prévu de mener sur le plan international évolue en fonction des nouvelles perspectives et propositions qui ont été présentées au fil des années par la CNUCED, comme en témoignent l'attention que le FMI accorde actuellement aux règles relatives à la faillite des États et aux clauses d'action collective; la prise de conscience, dans le contexte de la nouvelle initiative multilatérale d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés, de deux réalités: l'analyse de viabilité repose sur des hypothèses peu réalistes au sujet de la croissance et des exportations, et le processus n'a pas entraîné une augmentation des ressources; le soutien que la Banque mondiale et la Commission Zedillo ont accordé à l'idée selon laquelle il faut doubler l'aide officielle au développement dont bénéficie l'Afrique subsaharienne pour que les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté adoptés au niveau international puissent être atteints; la plus grande attention accordée par les institutions de Washington à la question de l'imposition de conditions excessives et constituant une ingérence lors de l'octroi de prêts multilatéraux; et la prise de conscience, par tous les organismes de développement, du fait que l'adoption des solutions proposées par la CNUCED pour résoudre de nombreuses questions commerciales est une condition *sine qua non* du succès de stratégies tournées vers l'extérieur dans les pays en développement. En effet, si l'on ne parvient pas à accomplir des progrès réels en matière de coopération au développement dans les domaines de l'assistance, de l'endettement et du commerce, tout en améliorant la gouvernance et les politiques mondiales, le nouveau millénaire commencera par une nouvelle décennie pour rien du point de vue du développement, au lieu d'annoncer un retour à la croissance, qui doit être la pierre angulaire d'un développement soutenu et reposant sur une assise large.

4. Le représentant de l'**Égypte**, s'exprimant au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, a déclaré que les perspectives relatives à l'économie mondiale étaient très incertaines, en particulier en raison de la fragilité de la confiance des investisseurs et de la baisse des marchés d'actions, qui résultaient en partie de problèmes liés à la gouvernance des entreprises dans les

pays industrialisés. Les perspectives sont sombres pour l'Afrique subsaharienne, où la croissance du revenu par habitant sera minime, et pour l'Amérique latine, où une croissance négative du PIB est probable. Il n'est pas possible d'obtenir une réduction soutenue de la pauvreté en redistribuant des revenus par habitant qui stagnent ou baissent. Il faut au contraire une croissance plus rapide, dont bénéficient tous les pays et toutes les couches de la société. Par ailleurs, l'aptitude des pays en développement à bénéficier d'une interdépendance mondiale croissante dépend également du système commercial multilatéral. Une augmentation du commerce et des investissements étrangers directs peut stimuler la croissance économique dans les pays en développement mais, à l'heure actuelle, en raison des distorsions qui caractérisent l'ordre économique international, ce potentiel n'est pas réalisé. Les stratégies de développement axées sur l'exportation ont entraîné une augmentation de la part des pays en développement dans le commerce mondial des produits manufacturés mais, dans bien des cas, la libéralisation du commerce a également engendré une augmentation de la part des éléments importés dans la consommation, la production et les exportations de produits manufacturés. Le commerce ne doit pas être considéré comme une fin en soi, et une participation réussie au commerce international n'engendre pas nécessairement une accélération de la croissance du revenu. L'évolution des termes de l'échange au détriment des producteurs du Sud, qui est mise en évidence par le *Rapport sur le commerce et le développement* de cette année est très préoccupante, d'autant qu'un nombre croissant des pays en développement ayant d'importantes réserves de main-d'œuvre non qualifiée adoptent des stratégies axées sur l'exportation. Le *Rapport sur le commerce et le développement 2002* a mieux fait comprendre aux responsables des pays en développement qu'il était nécessaire de prendre des mesures pour faire en sorte qu'un commerce plus important de produits manufacturés se traduise par une croissance du revenu intérieur et une réduction de la pauvreté. La libéralisation commerciale et financière et les efforts accomplis pour attirer des investissements étrangers doivent s'effectuer selon un ordre approprié et s'inscrire dans une stratégie globale de développement.

5. La protection des marchés dans les économies avancées joue un rôle important dans la perpétuation de la pauvreté dans le monde en développement. En conséquence, il est essentiel d'accroître l'accès des pays en développement aux marchés, de mettre fin aux subventions qui provoquent des distorsions des échanges commerciaux et de renforcer les règles concernant l'utilisation des procédures de recours commercial, telles que les mesures antidumping et

compensatoires, et des normes et règlements qui entravent les exportations des pays en développement. Alors que les subventions agricoles dans les pays de l'OCDE atteignent plus de six fois l'ensemble de l'aide publique au développement, le transfert net de ressources aux pays les plus pauvres a été négatif ces dernières années. Pour qu'il soit possible d'atteindre les objectifs de développement du millénaire, les pays industrialisés devraient envisager d'urgence d'augmenter leur aide publique au développement, pour la faire passer de la moyenne actuelle de 0,22 % à 0,7 % du PNB. La mise en œuvre de l'Initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés a progressé, mais à un rythme trop lent. Il est nécessaire de faire des prévisions plus réalistes sur la croissance des exportations et la viabilité de la dette des pays pauvres très endettés. En outre, il faudrait envisager une réduction globale de la dette publique d'un certain nombre de pays débiteurs qui ne font pas partie des pays pauvres très endettés. Il reste impératif de procéder à une réforme efficace et de grande ampleur de l'architecture financière internationale, afin de rétablir la croissance et d'atteindre les objectifs de développement du millénaire dans les pays en développement. La nouvelle crise financière qui s'est récemment produite dans les pays émergents à économie de marché a une fois de plus mis en évidence la nécessité de disposer de meilleurs instruments pour prévenir et résoudre les crises. Récemment, des progrès encourageants ont été accomplis au FMI vers l'adoption de meilleurs mécanismes pour faire face à une dette publique intenable, et cette question avait du reste été soulevée à diverses reprises par le secrétariat de la CNUCED. Étant donné qu'il existe des liens étroits entre le commerce et la finance et que les causes et les incidences de la crise actuelle ont un caractère mondial, il est nécessaire que la communauté internationale ait recours à des stratégies cohérentes pour rétablir la croissance mondiale de la production à court terme et atteindre les objectifs de développement du millénaire, y compris la réduction de moitié de la pauvreté, à plus long terme. La communauté doit maintenant prendre des mesures urgentes pour traduire en mesures concrètes les bonnes intentions exprimées dans de récentes déclarations adoptées lors de conférences internationales.

6. Le représentant du **Danemark**, s'exprimant au nom de l'**Union européenne** et des pays candidats à l'adhésion à celle-ci (Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Turquie), a déclaré que la part des pays en développement dans les exportations mondiales de marchandises était passée de moins d'un quart à près d'un tiers de 1970 à 1999. En outre, la composition de leurs exportations

a évolué des produits de base aux articles manufacturés. Ces derniers représentent maintenant 70 % de l'ensemble des exportations des pays en développement, tandis que la part des produits de base s'est réduite de 20 à 10 %. Le commerce peut favoriser la croissance pour contribuer à réduire la pauvreté. Selon des estimations de la Banque mondiale, la libéralisation du commerce pourrait aider 320 millions de personnes à sortir de la pauvreté d'ici 2015.

7. Pas moins de 42 % des importations de l'Union européenne proviennent maintenant des pays en développement et la balance commerciale de ceux-ci avec l'UE est devenue excédentaire en 1999. Cependant, les exportations des pays en développement sont encore concentrées dans une gamme limitée de produits dérivés de l'exploitation des ressources naturelles ou résultant de l'utilisation de main-d'œuvre non qualifiée. Or ces produits ont un faible contenu en valeur ajoutée nationale. En outre, la part des 49 pays les moins avancés est tombée de 3 % dans les années 50 à 0,5 % au début des années 80 et au cours des deux dernières décennies. Cela peut s'expliquer par une combinaison de facteurs nationaux, tels que des politiques inadaptées, la faiblesse des capacités de production, les bas niveaux d'instruction et une corruption considérable, ainsi que par des facteurs internationaux, tels que la dégradation des termes de l'échange, la forte volatilité des prix sur les marchés mondiaux et des barrières commerciales élevées pour les produits agricoles et incorporant beaucoup de main-d'œuvre. En outre, une concurrence accrue pour attirer des investissements étrangers directs a affaibli la position de négociation des petits pays.

8. Les études sur les effets de l'augmentation de la participation des pays en développement au commerce et aux investissements internationaux ont montré que les pays dont la participation est plus élevée ont tendance à enregistrer une croissance plus rapide et que, pour que le commerce ait des incidences positives soutenues sur la pauvreté, il doit faire partie d'une stratégie plus large à laquelle le pays adhère pleinement. Les Documents stratégiques sur la lutte contre la pauvreté, qui incorporent un tel concept, sont les outils les plus efficaces en matière de réduction de la pauvreté. Une stratégie efficace de réduction de la pauvreté doit notamment inclure des politiques macroéconomiques rationnelles, de meilleurs services en matière d'éducation et de santé, un système de protection sociale approprié et le respect de règles fondamentales en matière de travail. Elle doit aussi prévoir une amélioration de l'infrastructure, l'accès aux marchés, en particulier pour les populations des zones rurales, la mise en œuvre effective d'un cadre réglementaire capable d'assurer le bon fonctionnement des marchés et de

prévenir la corruption, et une législation appropriée en matière d'environnement. Pour que les stratégies nationales soient couronnées de succès, elles doivent bénéficier d'un soutien financier extérieur axé sur la réforme, le renforcement des capacités et l'infrastructure. Les institutions de Bretton Woods jouent un rôle essentiel à cet égard. Il importe que leurs politiques de prêt tiennent compte des priorités définies dans les stratégies nationales de développement des pays bénéficiaires.

9. L'UE est prête à tenir les engagements relatifs au renforcement des capacités en matière commerciale qu'elle a pris à Doha et à Monterrey, et à améliorer les conditions d'accès aux marchés dans le contexte du Programme de Doha pour le développement. La voie a été tracée par le schéma de préférences tarifaires généralisées et l'Initiative «Tout sauf les armes» de l'UE, mais les concessions offertes par ces initiatives n'ont pas toujours été pleinement exploitées, ce qui indique la nécessité de s'attaquer aux obstacles existants au niveau de l'offre. Conformément aux engagements pris lors du Sommet mondial pour le développement durable, l'UE et ses États membres sont prêts à participer au renforcement de l'aptitude des pays vulnérables à bénéficier des possibilités commerciales.

10. L'intégration régionale entre pays en développement pourrait entraîner une augmentation du volume des échanges et des investissements. Les accords de partenariat entre l'UE et les pays ACP visent à renforcer les politiques d'intégration, les mesures de réduction de la pauvreté et un développement soutenu. Cependant, l'intégration ne peut produire des effets positifs que dans le contexte d'un cadre de politiques propice, d'une bonne gouvernance et d'une sécurité réelle.

11. Le représentant de l'**Indonésie**, s'exprimant au nom du **Groupe asiatique et de la Chine**, a déclaré que les perspectives économiques en Asie étaient plus favorables que dans d'autres zones du monde en développement mais que, comme les pays asiatiques étaient très tournés vers l'extérieur, les perspectives de croissance de la plupart de ces derniers dépendaient d'une reprise de l'économie mondiale. Compte tenu du pessimisme engendré par les évolutions et les politiques macroéconomiques dans les pays développés, les perspectives à court terme pour tous les pays en développement et pour un progrès dans la lutte contre la pauvreté ne sont pas encourageantes. Il ne sera pas possible d'atteindre les ambitieux objectifs de la Déclaration du Millénaire si la situation économique internationale actuelle perdure. Pour atteindre ces objectifs, il est également nécessaire de procéder à d'importants changements structurels de l'économie

mondiale, en ce qui concerne tant le commerce que la finance. Cela a été reconnu aux Conférences de Monterrey, de Doha et de Johannesburg.

12. Dans de nombreux pays, les avantages retirés d'une plus grande participation au commerce international sont restés en deçà des attentes. Au cours du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, il faut corriger les distorsions du système commercial multilatéral qui subsistent pour pouvoir obtenir des résultats plus équitables. Toutes les questions commerciales présentant un intérêt particulier pour les pays en développement doivent être abordées dans l'optique de la coopération, en particulier les barrières commerciales et les mesures faussant les échanges commerciaux. Cependant, les pays en développement doivent également préserver leur souveraineté dans la conception de leurs stratégies commerciales, d'industrialisation et de développement.

13. Le *Rapport sur le commerce et le développement 2002* présente une nouvelle conception des avantages que les pays en développement ont retirés de leurs politiques de développement tournées vers l'extérieur, en particulier la libéralisation du commerce et l'ouverture aux investissements étrangers directs et aux réseaux internationaux de production. Les effets de ces politiques semblent différer considérablement selon la région et le pays. Comme l'augmentation de la valeur ajoutée nationale se trouve au centre des efforts de développement, il est particulièrement préoccupant pour les pays en développement de constater que l'augmentation de leur part dans les exportations mondiales de produits manufacturés n'est pas allée de pair avec un accroissement de leur part dans la valeur ajoutée incorporée dans ces produits. C'est pourquoi il est nécessaire de réexaminer soigneusement les politiques passées en matière d'industrialisation et, si nécessaire, de les réviser ou de les compléter par de nouvelles mesures novatrices garantissant une part plus importante de la valeur ajoutée incorporée dans les produits manufacturés. En outre, de nombreux pays en développement utilisent une importante main-d'œuvre dépourvue de qualifications ou peu qualifiée pour la production de biens manufacturés. Cependant, le *Rapport sur le commerce et le développement* a attiré l'attention sur le fait que, comme ces biens représentent une partie importante de l'ensemble des exportations, le risque de dégradation des termes de l'échange demeure. Les pays en développement doivent renforcer leurs capacités et compétences technologiques pour bénéficier pleinement de la mondialisation.

14. Le *Rapport sur le commerce et le développement 2002* représente une contribution importante au débat sur des stratégies appropriées de développement dans le contexte de la mondialisation. Il montre qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la croissance et le développement entraînent automatiquement la libéralisation des échanges. Pour assurer une répartition équitable des augmentations de revenus résultant du développement de l'intégration mondiale de la production et des marchés, il faut recourir à des conceptions nouvelles concernant les politiques nationales. Il peut être nécessaire de compter davantage sur les marchés intérieurs et de renforcer la coopération régionale et internationale entre pays en développement lorsque l'on met au point des politiques orientées vers l'exportation, afin de réduire le risque d'offre excédentaire et de baisse des prix sur les marchés des produits manufacturés incorporant beaucoup de main-d'œuvre, en particulier au cours de la phase actuelle de faible croissance et de chômage élevé dans les pays industrialisés avancés. L'expérience de nombreux pays en développement d'Asie a montré que, pour réussir, une industrialisation axée sur les exportations ne doit pas seulement être fondée sur les forces du marché, la libéralisation et la déréglementation. Il est également nécessaire de définir un rôle positif pour l'État, les institutions nationales et les politiques qui aident le secteur privé à être compétitif sur les marchés mondiaux.

15. L'évaluation, dans le *Rapport sur le commerce et le développement 2002*, de l'adhésion de la Chine à l'OMC présente un intérêt particulier pour les pays en développement d'Asie. L'analyse et les questions de politique soulevées contribueront à une meilleure compréhension des défis en matière d'ajustement qui résultent de cet événement, non seulement en Chine mais également dans les économies de ses partenaires commerciaux.

16. Le représentant de **Trinité-et-Tobago**, s'exprimant au nom du **Groupe latino-américain et caraïbe**, a déclaré que deux décennies d'expérimentation de réformes axées sur le marché en Amérique latine et dans les Caraïbes avaient permis de juguler l'inflation et contribué à attirer des investissements étrangers directs sur une échelle sans précédent. Cependant, les performances à l'exportation ont été décevantes et la croissance a été faible par comparaison avec les niveaux atteints dans les années 60 et 70. En 2002, la croissance du PIB ne dépassera pas 2 %.

17. L'influence économique et politique de la finance internationale fait maintenant l'objet d'un large débat. On craint de plus en plus que l'existence de marchés financiers internationaux

non réglementés ne nuise aux efforts accomplis pour renforcer la responsabilité de gouvernements démocratiquement élus, notamment dans le domaine économique. Les progrès relatifs à la très nécessaire réforme de l'architecture financière internationale sont trop lents et, au cours de ce processus, aucune attention n'a été accordée aux difficultés des débiteurs.

18. Dans un monde interdépendant, il serait erroné d'attribuer tous les problèmes que connaissent les pays d'Amérique latine et des Caraïbes aux caprices de la finance internationale. Le *Rapport sur le commerce et le développement, 1999* a bien souligné qu'au cours des années 90, les flux commerciaux et financiers s'étaient conjugués de façon assez déséquilibrée pour causer un renforcement des contraintes externes sur la croissance et le développement dans la plupart des régions en développement. L'analyse du commerce et du développement qui est présentée dans le *Rapport sur le commerce et le développement 2002* représente un prolongement important du rapport de 1999. Le Groupe latino-américain et caraïbe a relevé avec une certaine inquiétude que, selon le rapport de 2002, la plupart des pays de cette région n'avaient pas accompli de progrès en ce qui concerne l'exportation des produits les plus dynamiques dans le commerce mondial. Il a également pris note avec préoccupation des indications que ce rapport présente au sujet de l'affaiblissement du lien entre les exportations de produits manufacturés et la croissance économique. En particulier, le Rapport soulève des questions très importantes en ce qui concerne le risque que fait courir un recours excessif aux investissements étrangers directs, notamment à ceux d'entre eux qui sont particulièrement axés sur l'exportation. Ces arguments ont fréquemment été utilisés dans un débat antérieur sur le développement qui portait sur les contraintes pesant sur l'exportation de produits de base, débat qui était fortement centré sur la situation en Amérique latine.

19. Les membres du Groupe souscriront certainement aux grands messages relatifs aux politiques qui figurent dans le Rapport, à savoir, en premier lieu, la nécessité d'une croissance plus rapide dans les pays développés; deuxièmement, la nécessité d'un espace de politiques suffisant dans les pays en développement, en particulier les pays à revenu intermédiaire, pour qu'ils puissent améliorer leur propre infrastructure industrielle et accroître la valeur ajoutée; et enfin la nécessité d'élargir les marchés dans le monde en développement, notamment au niveau régional, car il s'agit d'un moyen essentiel de surmonter les problèmes profondément enracinés du chômage et de la pauvreté. Cependant, il n'est possible d'atteindre ces objectifs que par une stratégie coordonnée et cohérente au niveau international. À cet égard, il faut soutenir et

renforcer les efforts accomplis aux récentes conférences de Doha, de Monterrey et de Johannesburg pour placer le développement au centre de l'action économique internationale.

20. Un grand nombre des préoccupations exprimées par le secrétariat de la CNUCED l'ont également été par le secrétariat de la CEPALC. Au cours de l'année à venir, à mesure que s'intensifieront les préparatifs en vue de la onzième session de la CNUCED, qui aura lieu au Brésil en 2004, il faudra développer ces idées, notamment en coopération avec les commissions régionales.

21. Le représentant de l'**Inde** a dit que la CNUCED avait un rôle important à jouer dans l'analyse des politiques et dans la recherche d'un consensus sur les aspects de l'interdépendance et de la mondialisation relatifs au développement. Ses attributions spécifiques étaient, entre autres, de suivre objectivement les faits et les phénomènes économiques qui sous-tendent l'élaboration des politiques; de proposer des mesures qui soient bénéfiques pour tous; d'observer et d'évaluer les incidences sur le développement de mesures précises; et de contribuer à un programme concret sur les questions systémiques et les problèmes de politique générale.

22. Les pays en développement devaient accroître la part des produits manufacturés dans leurs exportations afin d'être moins vulnérables à l'instabilité des prix et de favoriser la croissance de la productivité. Si ces pays avaient vu leur part des exportations mondiales de produits manufacturés augmenter, leur part des recettes provenant de ces exportations avait diminué et les efforts qu'ils déployaient pour obtenir une part de la valeur ajoutée manufacturière à l'échelle mondiale les avaient conduit à se livrer une concurrence féroce. Le programme de Doha témoignait de l'engagement des pays en développement d'œuvrer en partenariat avec les pays développés, étant entendu que la question du développement serait au centre des négociations. Étant donné que les tendances protectionnistes de certains grands pays développés pouvaient ébranler la confiance des pays en développement dans le système commercial international, ces derniers devaient obtenir un meilleur accès aux marchés et une stabilisation des prix pour leurs exportations, une plus grande marge de manœuvre politique pour développer les industries locales et des modalités d'adhésion au système multilatéral qui soient plus adaptées. Chaque pays devrait avoir les moyens de choisir la voie qui convenait le mieux à sa situation et à sa population, mais, pour que les pays en développement puissent profiter tout autant que les pays

développés des bienfaits de la mondialisation, l'expression d'une véritable communauté mondiale était nécessaire et devait se traduire par des mesures concrètes.

23. Le représentant de la **Thaïlande** a dit que la Déclaration ministérielle de Doha avait avivé l'espoir des pays en développement de voir leurs préoccupations concernant la mise en œuvre de l'Accord du Cycle d'Uruguay être sérieusement prises en compte et les nouvelles négociations commerciales aboutir à un partage plus équitable des avantages découlant du système commercial multilatéral. Le principal défi était d'obtenir une amélioration sensible de l'accès des biens et services des pays en développement aux marchés grâce à une réduction considérable des obstacles tarifaires et non tarifaires ou à leur suppression, à l'application effective des dispositions relatives au traitement spécial et différencié et à une augmentation de l'assistance technique au renforcement des capacités de négociation et d'application de l'Accord sur l'OMC. S'agissant du commerce des services, les lignes directrices et procédures relatives à la négociation adoptées en 2001 constituaient une bonne base de négociation garantissant que la poursuite de la libéralisation du commerce des services favoriserait un essor des échanges internationaux, le plein emploi et l'élévation du niveau de vie. La réalisation de ces objectifs dépendait dans une large mesure du droit national de la concurrence.

24. Concernant l'interdépendance du commerce, des finances et de l'investissement, il était indispensable d'améliorer la cohérence des politiques aux niveaux national et international, comme il était constaté aussi dans la Déclaration de Doha.

25. Les efforts que la CNUCED déployait pour fournir une assistance technique au renforcement de leurs capacités de négociation et d'application des Accords de l'OMC avaient considérablement accru l'aptitude des pays en développement à prendre la mesure de législations et de politiques commerciales complexes au niveau international. Nombre d'entre eux avaient aussi besoin d'une assistance pour élaborer et appliquer une législation nationale adaptée. Il était très important d'accorder une assistance juridique à l'élaboration et à l'application des lois d'habilitation d'accords aussi complexes que l'Accord sur les ADPIC et l'AGCS afin de permettre aux membres de l'OMC d'exercer leur droit à une libéralisation progressive ou de se prévaloir des dispositions relatives aux sauvegardes ou au développement stipulées dans les différents accords.

26. Le représentant de **Bahreïn**, constatant que l'économie mondiale ne s'était pas encore redressée après le fort ralentissement enregistré au cours des dernières années, a dit qu'il fallait d'urgence coordonner les politiques pour trouver une solution mondiale à la crise. Il fallait s'attaquer aux causes fondamentales du ralentissement. Si une solution n'était pas trouvée, la crise économique s'aggraverait, exacerbant les problèmes sociaux et contribuant à l'instabilité mondiale. La mondialisation devrait être régie par des politiques appuyées par des mécanismes favorisant l'interdépendance et la coordination des politiques macroéconomiques. Les pays en développement étaient dans une position particulièrement faible pour supporter les conséquences de la crise actuelle, leur économie étant plus vulnérable aux chocs extérieurs que celle des pays avancés. Afin de surmonter la crise actuelle, les pays en développement devaient recevoir davantage d'IED, bénéficier de meilleures conditions d'accès aux marchés pour leurs exportations et faire l'objet d'une assistance technique renforcée en matière économique. Bahreïn attachait une grande importance à la promotion de l'investissement en tant que moyen de stimuler la croissance et avait adopté des politiques libérales pour attirer l'IED et créer une économie de marché tirée par le secteur privé. Cette politique avait contribué à faire de Bahreïn l'un des pays où les conditions d'accueil des STN étaient les plus favorables.

27. La CNUCED était l'une des organisations qui aidait le plus les pays en développement à mieux s'intégrer à l'économie mondiale. Elle devait continuer de fournir une assistance aux pays dont la situation économique était difficile et en particulier renforcer son assistance technique en faveur d'une reprise durable de l'économie palestinienne. L'ensemble de la région du Moyen-Orient ressentait l'impact des événements tragiques liés aux pratiques israéliennes. L'économie palestinienne avait désormais besoin de l'aide internationale pour reconstruire une infrastructure détruite et trouver une solution aux problèmes du chômage et de la pauvreté.

28. Le représentant de la **Chine** a dit que sans un environnement international favorable, les pays en développement ne pouvaient réussir à développer leur commerce extérieur. Dans le cadre des efforts qu'ils déployaient en faveur de la libéralisation des échanges, ces pays rencontraient de nombreuses difficultés car les pays développés n'appliquaient pas les engagements pris à l'occasion du Cycle d'Uruguay et continuaient de maintenir des obstacles à l'accès des exportations des pays en développement à leurs marchés. Les pays développés imposaient toujours des crêtes tarifaires élevées et de nombreux obstacles non tarifaires - et en particulier un nombre croissant de mesures antidumping - et subventionnaient fortement leur

production agricole nationale. Toutes ces mesures avaient contribué à déséquilibrer de manière sensible les échanges entre les pays développés et les pays en développement et à instaurer un environnement économique international inéquitable. Plusieurs éléments du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales pouvaient renforcer la position des pays en développement dans le système commercial international. La participation effective et équitable des pays en développement à ces négociations était aussi nécessaire pour réaliser les objectifs de développement du millénaire. Toutefois, les pays en développement devaient par ailleurs poursuivre activement leurs réformes économiques au niveau national, favoriser les mécanismes du marché et adopter des politiques macroéconomiques et sectorielles adaptées. Les résultats des conférences de Monterrey et de Johannesburg avaient suscité l'optimisme, mais il était maintenant important de veiller à ce que la communauté internationale prenne des mesures concrètes pour donner suite à ces conférences.

29. L'évaluation, dans le *Rapport sur le commerce et le développement 2002*, des incidences de l'adhésion de la Chine à l'OMC était très utile en tant qu'aide à l'élaboration de politiques, et les propositions qui y figuraient méritaient de faire l'objet d'un examen approfondi et d'un suivi.

30. Le représentant du **Bangladesh** a dit que si les pays en développement avaient accru leur part des exportations mondiales de produits manufacturés, leur part de la valeur ajoutée n'avait pas augmenté dans les mêmes proportions. Le *Rapport sur le commerce et le développement 2002* avait permis de faire prendre conscience aux décideurs du fait que de nombreux pays en développement étaient situés au bas de l'échelle des compétences et de la valeur ajoutée dans les chaînes de production internationale. La recommandation adressée aux pays en développement de rechercher une plus grande latitude politique pour favoriser leurs industries nationales était importante, mais difficile à mettre en œuvre dans le système actuel. L'OMC avait beau défendre les vertus du libre-échange, les flux commerciaux étaient régis par les politiques commerciales protectionnistes des grands pays industrialisés et par les stratégies mondiales des STN.

31. À l'heure actuelle, la croissance ne pouvait s'accélérer dans le monde en développement que si les pays industrialisés stimulaient fortement la demande. D'où l'existence d'une asymétrie dans le système économique mondial: les programmes macroéconomiques ou d'ajustement structurel mis en œuvre dans les pays en développement étaient soumis à une surveillance multilatérale beaucoup plus stricte que les politiques macroéconomiques des pays développés,

alors que leur impact était beaucoup plus faible au niveau mondial. Afin d'accélérer la croissance et d'éviter une plus grande instabilité économique, les politiques macroéconomiques des pays du G-3, y compris leurs politiques de taux de change, devaient être mieux coordonnées. Le système financier et commercial international favorisait les flux privés par rapport aux flux publics, la flexibilité des taux de change par rapport à la stabilité des monnaies, les créanciers par rapport aux débiteurs.

32. Pour atteindre les objectifs de la Déclaration du Millénaire, il fallait augmenter l'APD de 50 milliards de dollars. Le Plan Marshall était un bon exemple de la contribution que l'aide publique pouvait apporter à l'accélération de la croissance. Dans de nombreux pays pauvres, l'IED était insignifiant et n'allait souvent qu'à des activités où la valeur ajoutée locale était très faible. La libéralisation commerciale et financière ayant rendu les pays en développement plus sensibles à la mondialisation et à l'interdépendance, le défi était actuellement de renforcer la gouvernance mondiale et la contribution de ces pays à cet objectif.

33. Le représentant de la **Jamaïque** a dit que si le *Rapport sur le commerce et le développement 2002* illustre la participation croissante du groupe des pays en développement au commerce mondial, cette évolution ne valait que pour un nombre relativement restreint d'exportateurs de produits manufacturés. Pour de nombreux pays en développement qui n'avaient pu s'affranchir de leur dépendance à l'égard des produits de base, la demande stagnait et les prix diminuaient. Maints pays en développement, notamment ceux des Caraïbes, rencontraient des obstacles persistants à l'accès aux marchés qui rendaient plus difficile la transition à l'exportation de biens manufacturés. Dans presque tous les pays caraïbes, deux ou trois produits de base représentaient encore jusqu'à 60 % des exportations totales.

34. La Jamaïque, comme tous les autres pays de la région, était fortement tributaire de l'évolution des marchés extérieurs, en particulier de celui des États-Unis. Elle avait donc souffert des conséquences du ralentissement économique, le secteur le plus gravement touché étant le tourisme. En 2001, le déficit de la balance des marchandises de la Jamaïque s'était creusé pour atteindre 1 558 millions de dollars. Le déficit commercial s'est aggravé en partie en raison d'une baisse de 6,6 % des recettes d'exportation, celles provenant des marchandises ayant chuté de 5,3 % pour atteindre 1 224,5 millions de dollars, soit leur niveau le plus bas depuis 1994.

35. Il était très difficile à la Jamaïque de renforcer sa position dans le commerce international pour recueillir les dividendes économiques de la libéralisation des échanges. Comme d'autres pays rencontrant des problèmes analogues, la Jamaïque avait besoin de bénéficier d'un traitement spécial et différencié pour que lui soit garantie l'égalité des chances dans le système commercial mondial. Elle avait aussi besoin d'une assistance technique et d'un appui au renforcement de ses capacités d'offre afin d'améliorer ses résultats commerciaux.

36. Le représentant de la **Fédération de Russie** a dit que la session du Conseil se tenait à un moment crucial pour la communauté internationale. Le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales s'engageait dans le cadre de l'OMC et les préparatifs de la onzième session de la Conférence avaient commencé. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action de Bangkok constituaient une bonne base en vue de l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement.

37. Le débat sur l'interdépendance, la mondialisation et la libéralisation du commerce et leurs incidences sur le développement illustre l'intérêt permanent et croissant de la communauté internationale pour ces questions. Il devrait viser à trouver une approche commune pour définir un concept de développement dans l'économie mondiale qui réponde aux défis présents et futurs. Cette définition devait tenir compte des réalités d'un monde de plus en plus interdépendant et des problèmes posés par la mondialisation économique. Il était nécessaire d'arrêter des orientations et un schéma de développement qui optimisaient les effets positifs de la mondialisation pour tous les pays et qui en minimisaient les conséquences négatives pour certains pays ou groupes de pays. La participation effective des pays en développement au système commercial mondial passait par un renforcement de leur potentiel économique national. À cette fin, les pays devaient mettre en œuvre des politiques nationales appropriées et mener à bien les réformes structurelles nécessaires en tenant compte de la relation entre les aspects macroéconomiques et sociaux de leurs politiques.

38. La Fédération de Russie participait pleinement aux processus économiques mondiaux. Des projets de loi importants visant à mettre la législation nationale en conformité avec les normes et les principes de l'OMC et à intégrer totalement l'économie russe dans la communauté mondiale étaient en cours d'examen. En tant que membre du G-8, la Fédération de Russie s'efforçait aussi de contribuer à l'allègement du fardeau de la dette des pays en développement.

Entre 1996 et 2001, elle avait annulé 35 milliards de dettes contractées par les pays en développement, ce qui correspondait à 0,3 % de son PIB, soit davantage que de nombreux pays développés. Par ailleurs, elle participait activement aux programmes internationaux d'assistance aux PMA. Presque tous les biens produits dans ces pays bénéficiaient d'un accès en franchise de douane sur le marché russe et ne faisaient pas l'objet de mesures antidumping, compensatoires ou de sauvegarde.

39. Le représentant de la **Norvège** a dit que même si les questions immédiates de sécurité revêtaient depuis quelque temps une plus grande importance, le développement demeurait hautement prioritaire dans les préoccupations internationales. Le principal enjeu était dorénavant de traduire les résultats positifs des conférences internationales récemment organisées en mesures concrètes. Il était dans l'intérêt de tous les pays d'instaurer un système commercial multilatéral ouvert, fondé sur des règles qui soient acceptées par tous, juridiquement contraignantes et exécutoires. Le néoprotectionnisme et l'unilatéralisme n'étaient pas la solution. Le commerce ne garantissait pas forcément un développement durable ou la réduction de la pauvreté, mais inverser le processus d'ouverture des marchés aurait des conséquences préjudiciables pour tous les pays. Afin que le commerce puisse profiter à tous, il importait d'instaurer une cohérence non seulement entre le commerce, le développement durable et l'élimination de la pauvreté, mais aussi entre le commerce et d'autres instruments de développement tels que l'accès au capital, à la technologie et au savoir-faire. L'accès des produits des pays en développement aux marchés devrait être considérablement élargi à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement eux-mêmes. Un effort particulier devrait être fait pour permettre l'accès en franchise de douane et hors contingent de tous les produits des PMA.

40. Les pays en développement avaient besoin d'un meilleur accès au capital, notamment grâce à un allègement de leur dette. Tous les pays développés devraient atteindre l'objectif que la communauté internationale s'est fixé en matière d'APD, soit 0,7 % de leur revenu national brut (RNB). Dans le nouveau budget de la Norvège, l'APD devrait atteindre 0,93 % du RNB. Pour qu'une stratégie de développement soit viable, il était essentiel que le secteur privé y soit associé. Mais les pays en développement devaient eux-mêmes créer un environnement favorable à la croissance grâce à une bonne gouvernance, notamment en garantissant la primauté du droit, en adoptant des mesures anticorruption et en mettant en place un système juridique crédible. La

nécessité de diversifier l'économie des pays en développement a été soulignée dans le *Rapport sur le commerce et le développement 2002*, qui constatait que la part de ces pays dans la valeur ajoutée n'avait pas augmenté proportionnellement à leur part des échanges mondiaux. La hausse de la productivité du travail résultait non seulement de politiques économiques classiques, mais aussi de l'amélioration des infrastructures, de la santé et de l'éducation pour tous.

41. Le représentant l'**Algérie** a dit que les incertitudes de la situation internationale, dominée par les considérations de sécurité, étaient un motif de préoccupation. Après la crise en Amérique latine, les conséquences pour les pays en développement du ralentissement de l'économie mondiale risquaient d'être aggravées par un éventuel conflit armé au Moyen-Orient.

42. Le *Rapport sur le commerce et le développement 2002* illustre à juste titre les difficultés des pays en développement à créer les conditions nécessaires à leur moindre dépendance à l'égard des produits de base en général et d'un nombre très restreint de matières premières dans certains cas. L'enjeu pour les pays en développement était de transformer leurs structures économiques pour produire et exporter davantage de biens ayant une plus forte valeur ajoutée locale. Cela passait par un renforcement de leur compétitivité internationale grâce à des apports considérables de capitaux et de technologie.

43. Au cours des dernières décennies, certains pays émergents avaient pu perfectionner leur capacité productive et accroître leur participation au commerce international, mais une majorité de pays en développement, en particulier en Afrique, avaient été marginalisés et avaient vu leur situation socioéconomique s'aggraver malgré les efforts considérables d'ajustement consentis. Selon le *Rapport sur le commerce et le développement 2002*, les pertes de recettes d'exportation engendrées uniquement par les différents obstacles protectionnistes mis en place par les pays développés se seraient élevées à 700 milliards de dollars. Le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales sur le développement lancé à Doha avait fait naître l'espoir que les préoccupations des pays en développement seraient mieux prises en compte dans un système commercial transparent, ouvert et équitable. Toutefois, les faits survenus depuis la Conférence de Doha faisaient craindre le retour à un unilatéralisme et à un protectionnisme contraires à l'esprit et à la lettre de la Déclaration de Doha. Les pays en développement avaient souscrit au programme de Doha en raison de l'engagement ferme des pays développés d'accorder la priorité aux préoccupations économiques et sociales de ces pays dans les négociations en cours à l'OMC.

44. Le représentant de **Cuba** a jugé que les progrès réalisés en matière de développement dépendaient dans une large mesure de la rapidité avec laquelle le fossé entre la rhétorique et la réalité serait comblé. La CNUCED avait apporté des contributions importantes à la recherche de solutions aux problèmes de développement, même si celles-ci n'avaient pas toujours été bien accueillies au départ.

45. La mise en œuvre du Programme de Doha pourrait représenter un pas important dans la recherche de solutions favorables au développement dans l'édification du système commercial multilatéral. Des efforts avaient été déployés dans le cadre de l'OMC pour tenir les délais fixés, et les pays développés devaient adopter une attitude constructive dans les négociations sur le traitement spécial et différencié et son application ainsi que sur d'autres sujets présentant un intérêt pour le développement. Certaines propositions récemment avancées en matière de traitement spécial et différencié constituaient un motif d'inquiétude car elles supposaient une renégociation de ce principe. Cuba considérait qu'un tel traitement était une condition préalable à toute forme d'association avec des pays membres se trouvant à différents stades de développement.

46. L'interdépendance accrue exigeait une meilleure gouvernance mondiale afin de créer un cadre favorable au développement qui, à son tour, aboutirait à une répartition plus égale des revenus mondiaux. La CNUCED avait démontré qu'elle disposait d'un avantage comparatif considérable dans le domaine du développement, en traitant de manière intégrée les questions relatives au commerce, aux finances, à la technologie et à l'investissement. Elle était dans une position privilégiée pour assurer le suivi des accords conclus sur les questions importantes examinées lors des derniers sommets et sa capacité opérationnelle devait être renforcée.
